Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 060-216001743-20250403-DCRG2025165-AU

LA VILLE Creil creil.fr

Décision SGA-DEC-2025-165

Fixation de la liste des candidats invités à remettre une offre dans le cadre du concours de maitrise d'œuvre sur esquisse portant sur la construction d'un équipement sportif sur le quartier du Moulin

Direction des finances et commande publique
Service Marchés publics

La maire de Creil,

Visas

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22 ;
- Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L2125-1 2°, L2172-1, L2431-1 à L2431-3, L2432-1 et L.2432-2, R2162-15 à R2162-24 et R2172-1 à R2172-6, R2431-1 et suivants, R2432-1 et suivants ;
- Vu la délibération n°3 du conseil municipal en date du 14 décembre 2024 donnant délégation à Madame la Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Vu la délibération n°27 du conseil municipal en date du 3 juin 2024 relative au lancement d'un concours restreint de maitrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'un équipement sportif sur le quartier du Moulin ;
- Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé aux publications le 21 novembre 2024 portant sur la passation d'un concours restreint de maitrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'un équipement sportif sur le quartier du Moulin ;
- Vu la date limite de remise des candidatures fixée au 7 janvier 2025 à 12 heures ;
- Vu le règlement de la consultation ;
- Vu le procès-verbal du jury de concours en date du 21 mars 2025 ;
- Vu le budget communal ;

Considérant :

- Que 67 candidats ont remis un pli dans les délais susmentionnés ;
- Que conformément au règlement de consultation, 3 candidats sont admis à remettre une offre à l'issue de la phase de candidatures ;
- Qu'après analyse des plis conformément aux critères de notation fixés dans le règlement de la consultation, le jury a sélectionné les candidats dont les mandataires sont les sociétés suivantes :
    - ATELIER N ARCHITECTES ET ASSOCIES (N2A)
    - OLGGA ARCHITECTES
    - ATELIER BASTE BATTLE ARCHITECTES (ABBA)

Décide :

Article 1 : de suivre l'avis du jury de concours réuni en date du 21 mars 2025 et de fixer comme suit la liste des candidats à remettre une offre dans le cadre de la passation d'un concours restreint de maitrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'un équipement sportif sur le quartier du Moulin :

- Groupement ATELIER N ARCHITECTES ET ASSOCIES (N2A) (mandataire dont le siège social est situé 4 rue Albert THOMAS - 02100 SAINT QUENTIN) / ALBEDO / CONCEPTELEC PLUS-PHE / BESB / BUCA / LESLIE ACOUSTIQUE ;

- Groupement OLGGA ARCHITECTES (mandataire dont le siège social est situé 95 rue Montmartre – 75002 PARIS) / CET INGENIERIE HAUTS-DE-FRANCE / ABC DECIBEL

- Groupement ATELIER BASTE BATTLE ARCHITECTES (ABBA) (mandataire dont le siège social est situé 16 rue Lally TOLLENDAL - 75019 PARIS) / I+A LABORATOIRE DES STRUCTURES / YAC INGENIERIE / ALHYANGE ACOUSTIQUE / DS2E / ESPACE LIBRE

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 060-216001743-20250403-DCRG2025165-AU

Article 2 : Le dossier de consultation de la phase offre va être remis aux candidats listés à l'article 1 ;

Article 3 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr ;

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera faite au représentant de l'Etat de l'arrondissement de Senlis et au Trésorier Municipal.

A Creil, le - 3 AVR. 2025

Sophie DHOURY-LEHNER
Maire de Creil,
Vice-Présidente de l'ACSO chargée
du projet de territoire

MAIRIE DE CREIL (OISE)

Date de publication sous forme électronique sur le site de la Ville : - 3 AVR. 2025